

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 2011 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 3 novembre 2011

Présents :

Pierre BOUVIER, maire
Roger GUGLIELMETTI – Christophe MARTIN, adjoints
Patrick LESPINASSE - Olivier REY – Edmond CADET – Alain BOITTE –
Bruno BOUCHARD – Alain BERNARD

Procurations :

Anne-Marie FORGEOUX à Pierre BOUVIER
Claude PLEINDOUX à Roger GUGLIELMETTI
Christophe CANGIANO à Patrick LESPINASSE
Catherine REBATEL à Christophe MARTIN
Carole CISSE à Olivier REY

Absente :

Béatrice KOEKKOEK

Secrétaire de séance : Alain BERNARD

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

Deux délibérations sont à rajouter à l'ordre du jour :

- Attribution du marché Contrôle Technique – Front de Neige IV
- Approbation des tarifs des Secours sur Pistes – saison 2011/2012

Approuvé à l'unanimité

1/ Décision Modificative n°3 – budget de la Commune

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes :

- augmentation des crédits nécessaires au versement des subventions CALHAURA de la 6^{ème} tranche : + 16 000 € au compte 6745 ;
- prise en compte de la vente du chargeur CATERPILLAR et de la moins-value réalisée : + 75 000 € aux comptes 675 et 2182 et +61 000 € aux comptes 776 et 192 ;
- augmentation des produits divers (refacturation et avoirs) : + 19 000 € au compte 758 ;
- augmentation des dotations pour compensation : + 22 000 € au compte 7321 ;
- transfert des emprunts du Front de Neige 3 vers le Front de Neige 4 et prise en compte du futur emprunt à réaliser pour cette même tranche :
 - 913 970 € au compte 1641 pour le Front de Neige 3, et + 1 168 170 € au compte 1641 pour le Front de Neige 4 ;
- attribution des crédits nécessaires au démarrage de l'opération Front de Neige 4 : + 200 € au compte 2033 et + 268 000 € au compte 23 13

Approuvé à l'unanimité

2/ Décision modificative n°1 – budget de la Régie des Transports

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes :

- transfert de toutes les dépenses relatives au bus scolaire payées sur le budget communal sur le budget de la Régie : + 24 000 € au compte 61551 ;
- prise en compte des factures de location d'un bus de remplacement non encore réglées à ce jour suite à l'expertise du bus : + 2 000 € au compte 6135 ;
- prise en compte du remboursement de la grosse réparation du bus scolaire : + 18 000 € au compte 778 ;
- augmentation de la subvention versée par le budget principal : + 8 000 € au compte 7474.

Approuvé à l'unanimité

3/ Taxes et produits irrécouvrables – budget du service de l'Eau

Le Conseil Municipal décide l'admission en non valeur, pour une somme de 173.97 €, sur le budget du service de l'Eau.

Approuvé à l'unanimité

4/ Taxes et produits irrécouvrables – budget communal

Le Conseil Municipal l'admission en non valeur de certaines créances dont le recouvrement ne peut être effectué pour cause d'insolvabilité ou d'absence des débiteurs, pour un montant total de 11 692.69 € sur le budget de la Commune.

Approuvé à l'unanimité

5/ Subvention exceptionnelle à l'association Monet Crew

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 600 € afin d'équilibrer le budget de l'association Monet Crew.

Approuvé à l'unanimité

6/ Subvention à la Coopérative Scolaire

Le Conseil Municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à la Coopérative Scolaire pour le voyage à St Michel l'Observatoire, de 2 957 €.

Approuvé à l'unanimité

7/ Taxe d'aménagement – vote des taux

Le Conseil Municipal fixe le taux de la Taxe d'Aménagement à 5 %.

Approuvé à l'unanimité

8/ Clos de l'Yret – demande de garantie d'emprunt

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la garantie d'emprunt d'un montant de 2 222 024 € dans le cadre du prêt social de location accession destiné à financer les 14 logements au Monétier les Bains.

Approuvé à l'unanimité

9/ Réfection du Grand Pont : demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve les travaux de réfection du Grand Pont pour un montant maximal fixé à 250 000 € HT, et demande la participation financière du Conseil Général, de l'Etat, de l'Europe et de la Région PACA.

Approuvé à l'unanimité

10/ Fédération Départementale d'Electrification 05 – adoption des nouveaux statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification des nouveaux statuts, et décide de devenir adhérente au SyME05.

Approuvé à l'unanimité

11/ Syndicat Intercommunal d'Electrification du Briançonnais : approbation des nouveaux statuts

Le Conseil Municipal approuve la transformation des statuts du SIEB pour devenir un nouveau syndicat le SIEpB, et décide l'adhésion de la Commune à ce nouveau syndicat.

Approuvé à l'unanimité

12/ SIVM : approbation des tarifs de ski de fond pour la saison 2011/2012

Le Conseil Municipal approuve les tarifs de la redevance ski de fond pour la saison 2011/2012 :

	Adulte (+16 ans)	Enfants (10/16 ans)
Redevance nordique pass adulte	155.00 €	35.00 €
Redevance annuelle site Guisane	46.00 €	
Redevance annuelle Alpes du Sud	88.00 €	
Redevance hebdomadaire	33.00 €	
Redevance séance journée	7.00 €	3.50 €
Redevance 2 jours consécutifs	12.00 €	
Redevance séance tarif réduit	3.50 €	

Approuvé à l'unanimité

13/ Approbation des tarifs des Grands Bains du Monétier

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation des tarifs des Grands Bains concernant l'espace Romano-Irlandais de 2 €, suite aux travaux de rénovation qui seront effectués par le délégataire.

Approuvé par 11 voix POUR – 2 ABSTENTIONS – 1 voix CONTRE

14/ Secours Aérien Français – approbation des tarifs saison 2011/2012

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du SAF pour la saison 2011/2012 qui sont de 51.18 € la minute

Approuvé à l'unanimité

15/ Autorisation d'occupation du domaine public à titre précaire

Le Conseil Municipal accepte l'installation, à titre précaire et révocable, de courettes sur le domaine public pour une surface d'environ 5m².

Approuvé à l'unanimité

16/ Camp César – installations sur le front de neige dans le cadre du parcours thématique «neige de culture»

Le Conseil Municipal accepte l'installation d'un parcours thématique sur la parcelle S 343 appartenant en BND à la Commune et à Madame SEGHINI.

Approuvé à l'unanimité

17/ Captage de la source de l'Aiguillette du Lauzet – cessation d'utilisation en eau potable

Le Conseil Municipal approuve la décision de cesser l'utilisation en tant qu'eau potable du captage de l'Aiguillette du Lauzet.

Approuvé à l'unanimité

18/ Recrutement des agents recenseurs

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter quatre agents recenseurs pour le recensement 2012, et fixe leur rémunération.

Approuvé à l'unanimité

19/ Front de neige IV – missions O.P.C. et Bureau de Contrôle

Le Conseil Municipal, afin de pouvoir valider les propositions structurelles de l'architecte, décide, suite à la CAO, de retenir la société SOCOTEC pour le marché de Contrôle Technique du Front de neige – tranche IV – pour un montant de 7 211.88 €.

Approuvé à l'unanimité

20/ Approbation des tarifs des secours sur pistes – saison 2011/2012

Le Conseil Municipal approuve les tarifs fixés par Serre Chevalier Valley pour les secours sur pistes, saison 2011/2012 :

prestations	en €
Front neige petits soins accompagnement	37.00
scooter/heure	77.00
Zone rapprochée	236.00
Zone éloignée	416.00
Hors piste proximité	823.00
Tarif horaire machine	205.00
Secouriste jour/h	38.00
Secouriste nuit/h	57.00
Ski de fond proximité	236.00
Ski de fond éloigné	416.00

TRANSPORTS PAR CONVENTIONS

Ambulances privées Altitude ou Assistance 05	TTC en €
* bas de piste vers cabinet médical La Salle les Alpes en semaine	120.00
* bas des pistes vers cabinet médical La Salle les Alpes les week-end et jours fériés	175.00
* bas de pistes vers cabinet médical de Chantemerle en semaine	125.00
* bas de piste vers cabinet médical de Chantemerle les week-end et jours fériés	185.00
* bas de piste vers le Centre hospitalier de Briançon en semaine	130.00
* bas de piste vers le Centre hospitalier de Briançon les week-end et jours fériés	190.00
si médicalisation SMUR pour toutes ambulances	40.00
SDISS (pompiers) pour l'année 2011/2012	213.00
Hélicoptère SAF (la minute de vol)	51.18/la minute

Approuvé à l'unanimité

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal, délibération n°020/2008 du 31 mars 2008

Monsieur le Maire donne lecture de tous les actes pris depuis le 28 septembre 2011, en vertu des délégations données par le Conseil Municipal.

La séance est levée à 20 heures 14.